



SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Lundi 11 mars 2024 à 17h10

Président : Lysiane BLOSCH
Membres absents excusés : mesdames METIN, HÄHLEN, TREMEREL et monsieur JOLY
Membres absents : madame EMBAREK et messieurs FASSENET, BACOT

Secrétaire : Carole NICOLE

Nombre de présents : 18 à l'ouverture du conseil Nombre de votants : 18, le quorum est atteint et dépassé.
Le quorum étant atteint, Mme la Principale déclare la séance ouverte. La séance est ouverte vers 17h18.

Présentation de l'ordre du jour du CA.

Ordre du jour :

I.	PARTIE PEDAGOGIQUE
1.	Présentation de la Convention d'application au niveau territorial du Programme « Option Croix-Rouge » au sein des établissements scolaires
2.	Répartition de la DHG et des IMP rentrée 2024
II.	QUESTIONS DIVERSES

Ordre du jour validé à l'unanimité.
Approbation du PV du CA du 05/03/2024 à l'unanimité.

Madame NICOLE Carole,
Secrétaire de séance :

Fraisans, le 19 mars 2024
Madame BLOSCH Lysiane,
Président de séance :



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Lundi 11 mars 2024
+°+°+ Séance n°4

I. PARTIE PEDAGOGIQUE

1. Présentation de la Convention d'application au niveau territorial du Programme « Option Croix-Rouge » au sein des établissements scolaires

Dans le cadre de la convention, les bénévoles, salariés et volontaires de la Croix-Rouge française peuvent intervenir au sein de ces établissements, notamment dans le cadre d' « options Croix-Rouge ».

L'Option « Croix-Rouge » est un dispositif d'éducation citoyenne de la Croix-Rouge française qui vise à promouvoir les valeurs humanitaires et à favoriser l'engagement solidaire des jeunes. Cette initiative est menée en collaboration avec le ministère de l'Education Nationale.

Mme Lalorçey nous explique qu'une vingtaine de collégiens participe à des rencontres avec deux bénévoles de la Croix-Rouge une fois par mois. En décembre les jeunes ont organisé une collecte de dons dans le cadre des « boîtes solidaires de Noël » ; 160 boîtes ont été distribuées aux personnes démunies. Ils ont également récupéré une centaine de kilos de piles pour le Téléthon. Ils envisagent de mettre en œuvre un projet solidaire, potentiellement une bourse aux jouets. Ces interventions contribuent au développement personnel des jeunes en renforçant leur confiance en eux et leur estime de soi.

Les objectifs de la Croix-Rouge sont les suivants :

- sensibiliser les jeunes sur l'urgence sociale, les premiers secours, les problématiques liées à la santé, à l'environnement, à la solidarité internationale.
 - mener des actions de prévention des conduites addictives, de lutte contre toute forme de discrimination.
 - les accompagner dans l'organisation de projets solidaires de proximité.
- En résumé, l'Option « Croix-Rouge » vise à former des élèves citoyens responsables, solidaires et engagés, capables d'agir pour le bien-être de tous.

2. Répartition de la DHG

1 Répartition de la DHG

Présentation de la répartition de la DHG et des IMP par madame BLOSCH.

409 élèves : 94 élèves en 6^{ème}, 112 en 5^{ème}, 104 en 4^{ème} et 98 en 3^{ème}
- 16 divisions
- 474,5h dont 443,5 HP et 31 HSA

Proposition de répartition de DHG pour la rentrée 2024 qui tient compte des éléments suivants : en 6ème, il n'y a plus que 25 heures (suppression de l'heure de soutien et disparition définitive de la technologie en 6ème, 5 groupes de niveaux en français et en mathématiques, ce qui signifie une barrette sur 5 classes avec 5 professeurs de français et le même dispositif en mathématiques. Il est impossible d'envisager un dispositif similaire en 5^{ème} ; RH limitée.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 11 mars 2024

+°+°+

Séance n°4

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 11 mars 2024

+°+°+

Séance n°4

I. PARTIE PEDAGOGIQUE

I. PARTIE PEDAGOGIQUE

Modalités de calcul :

6^{ème} : (25 + 3) x 4 = 112

5^{ème} : (26 + 3) x 4 = 116

4^{ème}, 3^{ème} : (26 + 3) x 4 x 2 = 232

ARE : labo SVT et Phys = 11

+ UNSS

TOTAL : 471

Heures financées

pour les groupes 6^{ème} – 5^{ème} 3,5

474,5

La demi-heure d'EMC supplémentaire est incluse dans les heures d'histoire-géographie.

Perte d'une 1 IMP - 6 au lieu de 7.

Informations sur l'académie de Besançon

BOP 141 enseignement public du second degré mesures R2024

L'académie de Besançon doit rendre 85 ETP

- - 92 ETP en HP
 - - 5 ETP en HSA
 - + 12 ETP en HP schéma d'emplois complémentaires (postes vacants inutilisés pour les remplacements, faute de RH)
- Au total : - 85 ETP

En collège, il faudra rendre – 22,15 ETP

Les raisons : effet conjugué de la baisse du nombre de femmes en âge de procréer et de la baisse du nombre d'enfants par femme.

Au collège, à la rentrée 2024, baisse des effectifs de – 803

Groupes de niveaux 6^{ème}-5^{ème} en français et en mathématiques

Groupe 1 limité à 15 élèves pour les élèves qui ont un score moyen inférieur à 200 aux évaluations nationales.

Groupe 2 limité à 26 élèves pour ceux ayant obtenu entre 200 et 275

Groupe 3 30 élèves pour ceux qui dépassent 275

6 ^{ème}			
Classe	Effectif	Groupe 1	Groupe 2
6A	24		Groupe 3
6B	23		
6C	24		
6D	23		
	94	12	19
			18
			18
			27

En 5^{ème},
4 groupes en français et non des groupes de niveaux
4 groupes en mathématiques et non des groupes de niveaux

Problème de gestion du personnel, besoin de personnel d'autres établissements.
Peu ou pas de marge d'autonomie de l'établissement. Suppression des groupes en sciences, réduction des heures de latin.
Finalisation de celui-ci en Juin en fonction des effectifs et des langues choisis par les élèves en 6^{ème}.

Monsieur Demontaux, professeur de Physiques-Chimie, explique aux parents d'élèves l'inquiétude manifestée par l'ensemble de l'équipe éducative face aux récentes demandes ministérielles. La mise en place de groupes de niveaux en français et en mathématiques en 6^{ème} et en 5^{ème}, telle que souhaitée par le gouvernement, est censée permettre à chaque élève de progresser plus efficacement mais elle se fait au détriment d'une suppression des heures de sciences et d'une réduction des heures de latin. Et elle risque surtout d'accroître les inégalités et d'être très mal vécue par les élèves. De plus, les difficultés organisationnelles et matérielles sont nombreuses et ne feront qu'aggraver la situation. Les professeurs partagent les mêmes ambitions d'égalité des chances et de réussite mais sont en désaccord quant aux solutions proposées. Ils souhaitent continuer de travailler avec des élèves qui évoluent ensemble, sans distinction en essayant de favoriser l'entraide entre élèves et en s'efforçant de répondre aux besoins de chacun ; ceci avec des moyens supplémentaires pour créer de nouvelles classes et réduire ainsi les effectifs en classe.

Répartition de la DHG et de l'emploi des IMP : voir tableau remis.

1 Vote de la répartition de la DGH de 474,5 heures et de l'emploi des 6 IMP :

Pour : 2

Contre : 16

Abstention : 0

Acte relatif au domaine de l'action éducatrice n°4-36, transmissible au rectorat.

2 Vote des IMP

Ce sont des heures faites hors présence des élèves soit 1 h pour le coordonnateur des activités sportives, 0,75 h pour le référent entreprise, 1 h pour le référent « tablettes », 1 h pour le référent « culture », 2 h pour le référent TICE, et 0,25 h est gardée pour financer le pilotage d'autres activités.

Question de madame Barbier quant à l'affectation des IMP de l'année scolaire 2023-2024 : madame la principale précise que, ne l'ayant plus exactement en tête, sera communiquée lors de l'envoi du PV du CA.

Avis relatif à la répartition des 6 IMP

Avis favorable à l'unanimité

Avis relatif au domaine du fonctionnement n°4-35 transmissible au rectorat

PAS DE QUESTIONS DIVERSES.

Fin de la séance à 18h02.